



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du mercredi 26 juin 2019**  
**Délibération n°2019-18.3**

**Membres présents :**

<u>MEMBRES ELUS</u>	<u>MEMBRES EXTERIEURS</u>	<u>PERSONNALITES INVITEES</u>
<p><b>Collège B :</b>                      Mme Claire GOLLETY.                      M. Aurélien SIRI.  <b>Collège C :</b>                      Mme Evelyne FONTAINE.                      M. Jean-Louis ROSE.  <b>Collège des BIATSS :</b>                      M. Mounib MAOULIDA.                      M. Ridjal ABDOULAHY.  <b>Collège des USAGERS :</b>                      M. Nadjim MCHANGAMA.                      M. Anil ABDOULKARIM.</p>	<p><b>Membres de droit :</b>                      Monsieur Ambdi Hamada                      JOUWAOU représenté par M. Ilizé                      TSIMINO (avis consultatif).                      M. Philippe AUGÉ représenté par M.                      Aurélien SIRI.  <b>Représentant des activités                      économiques :</b>                      Mme Bibi Echati MOUSSA.  <b>Personnalité extérieure :</b>                      Mme Anrafati COMBO.</p>	<p>M. Dominique SORAIN, préfet de Mayotte.                      M. Fouad DOGGA, chargé de mission vie universitaire                      représentant le Vice rectorat de Mayotte.                      M. Fortuné DEMBLI, Directeur des Ressources                      Humaines.</p> <p><b>QUORUM ordinaire : 11/20</b>  <i>(majorité des membres en exercice présente ou                      représentée)</i></p> <p><b>QUORUM budgétaire et statutaire : 10/20</b>  <i>(majorité de l'effectif légal présente)</i></p>

**Membre absents (excusés) :** Monsieur M. Benoit ROIG (Président de l'université partenaire de Nîmes), Monsieur Nicolas LEROY (Collège A), M. Vincent EGEA (Collège A).

**Membres absents :** M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (Président du Conseil Départemental), M. Abdou DAHALANI (Représentant des organismes de salariés), Monsieur Zainal CHARAFOUDINE (Représentant des activités économiques), Monsieur Hugues DELOUTE (Personnalité extérieure).

**Invités absents :** Monsieur Jean-Marc LELEU (Directeur Régional des Finances Publiques de Mayotte), Madame Béatrice VINCENT (Responsable de la division de l'enseignement supérieur - Rectorat de la région académique Occitanie – Académie de Montpellier)

A l'ouverture de la séance, 11 personnes sont présentes sur les 20 membres composant le conseil d'administration, 1 procuration a été donnée : M. Philippe AUGÉ (président de l'université partenaire de Montpellier) à M. Aurélien SIRI.

En l'absence de procuration de M. Ambdi Hamada JOUWAOU à M. Ilizé TSIMINO sa représentation n'aura de fait qu'une valeur consultative.

**Nature de l'acte :**

Vu le code de l'éducation ;  
 Vu le décret n°2011-1299 modifié du 12 octobre 2011 portant création du CUFR de Mayotte,  
 Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,  
 Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,  
 Vu le Règlement Intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte mis à jour des modifications votées au CA du 25 avril 2017;

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, décide :

**Article unique**

La maquette d'enseignement de l'année universitaire 2019-2020 de la Licence de Mathématiques Générales 2019-2020 est approuvée conformément aux documents annexés à la présente délibération.

**Résultats du vote :**

Nombre de votants..... : 11	Pour..... : 11
Abstention..... : 0	Contre..... : 0

La présidente du conseil d'administration du CUFR

Anrafati COMBO

Le directeur du CUFR

Aurélien SIRI

**Envoi au contrôle de légalité le :**

*En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte.*

**Certifié exécutoire le :**

*En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.*



Universités Partenaires : Aix-Marseille – Montpellier – Nîmes  
Année Universitaire 2019/2020  
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE  
Université Partenaire : Université de Montpellier



Modalités Contrôle de Connaissances

Licence Mathématiques Générales Première année (L1 MG)

MAJ le 19/06/2019

Semestre 1								
Code UE	Intitulé	Crédits ECTS	ENSEIGNANTS	CM	TD	TP	Evaluation session 1	Evaluation session 2
MG 101	Algèbre Linéaire 1 et géométrie	10	PRAG (recrutement en cours)	48	52		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 102	Introduction à l'Algorithmique et à la Programmation	5	B. GIRARD	12	24	14	Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 103	Analyse 1	5	PRAG (recrutement en cours)	24	26		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 104	Ensembles, applications	5	I. RIOU	24	26		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 105	Culture générale	2,5	B. GIRARD		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 106	Bureautique	2,5	B. GIRARD		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
Semestre 2								
Code UE	Intitulé	Crédits ECTS	ENSEIGNANTS	CM	TD	TP	Evaluation session1	Evaluation session 2
MG 201	Algèbre linéaire 2	7,5	PRAG (recrutement en cours)	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 202	Analyse 2	7,5	I. RIOU	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 203	Programmation impérative	5	B. GIRARD	14		36	Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 204	Physique générale	5	E.HALIDI	24	26		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 205	Projet Personnel de l'Etudiant	2,5	B. GIRARD		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 206	Anglais	2,5	C. BAROUCH		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%

Le responsable du département de Sciences et Technologies

Elliott SUCRE



Le Directeur du Centre Universitaire

Aurélien SIRI



Universités Partenaires : Aix-Marseille – Montpellier – Nîmes  
Année Universitaire 2019/2020  
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE  
Université Partenaire : Université de Montpellier



Modalités Contrôle de Connaissances

Licence Mathématiques Générales Deuxième année (L2 MG)

MAJ le 19/06/2019

Semestre 1								
Code UE	Intitulé	Crédits ECTS	ENSEIGNANTS	CM	TD	TP	Evaluation session 1	Evaluation session 2
MG 301	Algèbre linéaire 3 et arithmétique	10	I. RIOU	48	52		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 302	Analyse 3	7,5	C. GUERIN	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 303	Probabilités élémentaires	2,5	PRAG (recrutement en cours)	12	13		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 304	Introduction aux logiciels scientifiques	5	S.MANOU-ABI	20	30		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 305	Introduction à la théorie des graphes	2,5	PRAG (recrutement en cours)		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 306	Anglais	2,5	C. BAROUCH		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
Semestre 2								
Code UE	Intitulé	Crédits ECTS	ENSEIGNANTS	CM	TD	TP	Evaluation session1	Evaluation session 2
MG 401	Algèbre bilinéaire	7,5	I. RIOU	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 402	Analyse 4	7,5	I. RIOU	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 403	Probabilités et statistique élémentaires	5	PRAG (recrutement en cours)	24	18	8	Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 404	Analyse numérique matricielle	5	S. MANOU-ABI	10	8	8	Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
	Mathématiques pour la physique		C. GUERIN	12	13		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 405	Anglais	2,5	C. BAROUCH		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 406	Compléments d'analyse	2,5	PRAG (recrutement en cours)	12	13		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%

Le responsable du département de Sciences et Technologies

Elliott SUCRE



Le Directeur du Centre Universitaire

Aurélien SIRI



Modalités Contrôle de Connaissances

Licence Mathématiques Générales Troisième année (L3 MG)

MAJ le 19/06/2019

Semestre 1								
Code UE	Intitulé	Crédits ECTS	ENSEIGNANTS	CM	TD	TP	Evaluation session 1	Evaluation session 2
MG 501	Algèbre linéaire et théorie des groupes	7,5	C. GUERIN	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 502	Théorie de la mesure et intégration	7,5	C. GUERIN	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 503	Topologie des espaces métriques	7,5	I. RIOU	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 504	Analyse numérique des équations différentielles ordinaires	5	S.MANOUE-ABI	21	12	18	Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 505	Anglais	2,5	C. BAROUCH		25		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
Semestre 2								
Code UE	Intitulé	Crédits ECTS	ENSEIGNANTS	CM	TD	TP	Evaluation session1	Evaluation session 2
MG 601	Calcul Différentiel et équations différentielles	7,5	PRAG (recrutement en cours)	36	39		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 602	Probabilités et statistiques	7,5	C. GUERIN	18	20		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
			S.MANOUE-ABI	18	19		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 603*	Modélisation déterministe ou stochastique	5	S.MANOUE-ABI	21	30		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 604*	Statistiques appliquées	5	S.MANOUE-ABI	21	30		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 605*	Mathématiques appliquées: stage et mémoire	5	S. MANOUE-ABI		15		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 606**	Géométrie	10	C. GUERIN	48	52		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%
MG 607**	Initiation à l'enseignement: stage et mémoire	5	C. GUERIN		15		Contrôle continu : 100 %	Examen Terminal : 100%

UEs au choix: \* MG Mathématiques appliquées

\*\* MG CAPES

Le responsable du département de Sciences et Technologies

Elliott SUCRE



Le Directeur du Centre Universitaire

Aurélien SIRI